



Indemnisation handicap sur commerce

Par **leonarD**, le **01/04/2009** à **15:03**

Bonjour, la réalisation de travaux a engendré des genes importantes pour l'exploitation de mon commerce. Les travaux annoncés étaient prévus pour une durée de 12 mois, la première moitié de ces travaux vient à peine d'être terminée 12 mois plus tard. Mon préjudice se chiffre par une perte de mon chiffre d'affaires de -60% et j'ai été contraint de licencier. Puis je me retourner contre la mairie, collectivité initiatrice de ces travaux, et est il prévu une caisse d'indemnité prévue à cet effet.

Salutations